

# Ville de Lancy

République et canton de Genève



Citrap Genève  
Case postale 211  
1211 GENEVE 8

Lancy, le 15 mars 2016  
N/Réf. OdG/csn/ 652000.000 (SE)

Concerne : abribus – arrêt Palettes

Messieurs,

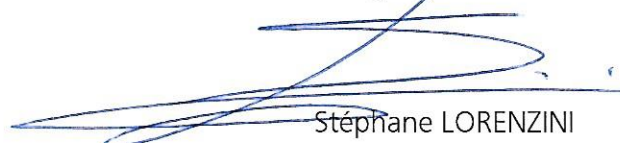
Votre courrier du 16 janvier 2016, se référant à l'objet cité en titre, a retenu toute notre attention.

Nous avons le plaisir de vous informer, qu'après analyse de votre demande, la Ville de Lancy sera en mesure de d'installer deux abribus, aux arrêts *Palettes* des lignes 22 et 23.

Nous précisons que ces travaux nécessitent de déposer une requête en autorisation de construire auprès du canton (APA). La pose pourra raisonnablement être envisagée cet automne.

En espérant avoir répondu à votre demande, nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom du Conseil administratif  
Le Conseiller administratif  
délégué aux travaux



Stéphane LORENZINI